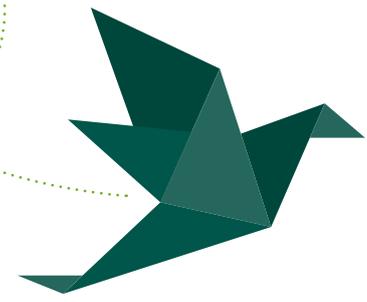




Projet ASSOCIATIF

MIS À JOUR EN 2025



Sommaire

- 3** — **Co-construire**
notre Projet Associatif
pour se donner un cap partagé
- 4** — **Fonder**
notre action sur une « raison d'être »
qui nous ressemble et rassemble
- 5** — **Soutenir**
l'action de chacun par des valeurs,
des principes et objectifs communs
- 6** — **Connaître**
notre histoire
pour penser l'avenir
- 8** — **La naissance**
d'une aventure
associative
- 10** — **Assurer**
un cadre associatif cohérent au quotidien,
fondé sur une gouvernance parentale
- 14** — **Visualiser**
nos établissements et services sur leur territoire
et dans la complémentarité de leurs missions
- 16** — **Ambitionner**
les évolutions de demain au service des personnes
accompagnées et de leurs familles

Co-construire

NOTRE PROJET ASSOCIATIF POUR SE DONNER UN CAP PARTAGÉ

L'APED l'Espoir est une association de parents créée en 1964.

Si je devais résumer en quelques mots ce qu'est l'histoire de notre association, je vous dirai que tout simplement et depuis 60 ans, c'est une formidable histoire humaine, et c'est ce qui fait sa grandeur et sa force. L'histoire de notre association c'est l'histoire de la générosité, de l'abnégation, du dévouement de femmes et d'hommes, administrateurs, familles, professionnels qui ont consacré une partie de leur existence à œuvrer pour d'autres personnes, des enfants et des adultes désireux d'être, d'apprendre et de s'épanouir.

C'est aussi l'histoire de responsables de l'ARS, du Conseil Départemental 95 et de partenaires qui ont compris, soutenu, accompagné et donc participé à la noblesse de cette action.

Et c'est aussi grâce à la connaissance de l'ARS et du Conseil Départemental des besoins de personnes sans solution de notre département que nos propositions ont été acceptées et qu'entre fin 2015 et 2018 notre association est passée de 4 à 8 établissements, a accueilli en plus 170 enfants et adultes en situation de handicap ainsi que 200 enfants en difficulté du CMPP, et a embauché près de 170 salariés...

Ainsi sur cette période de 3 ans, notre association a pratiquement doublé de taille...

Pourquoi un PA maintenant ?

Au cours de ces dernières années, plusieurs évolutions significatives ont marqué le secteur du médico-social, pour n'en citer que quelques-unes, l'adoption de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes en situation de handicap, la transformation de l'offre et le renforcement de l'inclusion, l'individualisation de l'accompagnement (l'autodétermination, SERAFIN-PH), la mise en place de dispositifs ou de plateformes, etc.

Ces évolutions positives qui donnent place à une plus grande flexibilité, pour s'adapter à la diversité des situations, témoignent d'une prise de conscience croissante de la nécessité de promouvoir l'inclusion, le respect des droits fondamentaux des personnes en situation de handicap, y compris le droit à l'égalité, à la non-discrimination, à la pleine participation à la vie sociale, et à leur bien-être.

Si ces orientations vont dans le bon sens et sont « signées » d'espoir, il en est d'autres qui peuvent fragiliser les valeurs humanistes que nous défendons, si elles sont appliquées sans la recherche de sens par rapport aux besoins des personnes en situation de handicap.

À titre d'exemple, si l'inclusion à l'école est une excellente orientation, son application immédiate, sans réserve quel que soit le niveau de handicap, dans une institution non préparée, peut amener à un sentiment de rejet

de ces enfants ou jeunes adultes s'ils manifestent des troubles qui ne sont que l'expression de leur mal-être dans un milieu qu'ils ne comprennent pas et qui n'est pas, adapté pour eux.

De même la désinstitutionnalisation, prônée par certains sous prétexte que des institutions sont des lieux d'isolement fermés, n'est que le témoignage de préjugés, de méconnaissance et de déni d'autres structures, d'autres associations qui s'inscrivent résolument dans une approche d'ouverture non seulement au monde extérieur mais aussi de porte ouverte au monde extérieur.

Aussi, ce Projet Associatif est le support de notre réflexion, pour nous inscrire dans ces changements avec notre regard constructif et réaliste dont la finalité est de proposer des solutions, des projets adaptés, donnant du sens au parcours de vie de la personne accompagnée.

En cela, nous, APED l'Espoir, une association de parents, souhaitons mettre au service de toutes les personnes que nous accompagnons et toutes celles sans solution que nous pourrions accompagner, notre regard de parent, qui s'exprime dans notre raison d'être, nos valeurs de respect, de dignité, de bienveillance, de sollicitude (la juste proximité), d'inclusion, et d'esprit de famille.

Georges PLANAS

Président
2013-2024

Fonder

NOTRE ACTION SUR UNE « RAISON D'ÊTRE »
QUI NOUS RESSEMBLE ET RASSEMBLE

► **L'APED est une association de parents engagés**

assurant la gouvernance associative et définissant les orientations associatives à mettre en œuvre au sein des établissements de personnes en situation de handicap, dans le respect de ses valeurs humanistes.

► **Elle favorise leur épanouissement**

tout en révélant tout le potentiel qu'ils ont en eux et en privilégiant les liens entre les trois acteurs associatifs (professionnels, familles et personnes accompagnées) dans le respect des valeurs associatives.

► **Son action est guidée par la nécessité d'accompagnement**

spécifique du parcours de la vie et de l'avenir de nos enfants et adultes.

► **Aussi, l'association existe :**

- pour faire entendre la voix des trois acteurs associatifs ;
- pour accueillir et accompagner la différence ;
- pour faire valoir leur singularité ;

► **Et ce, en favorisant l'émergence**

de tous les possibles pour la personne accompagnée.



Soutenir

L'ACTION DE CHACUN
PAR DES VALEURS QUI FONT SENS



Respect et dignité

Il n'y a pas de vie minuscule : chacun a le droit de vivre et d'exister ; chaque vie est unique et chacun a le droit au respect fondamental et à vivre une vie digne, quelles que soient ses capacités physiques, intellectuelles ou psychiques.

Pour l'APED, respect et dignité sont deux valeurs essentielles pour ouvrir la voie à l'autodétermination des personnes que nous accompagnons. Notre enjeu est de leur permettre de connaître leurs forces et leurs faiblesses et d'avancer sur le chemin de l'autonomie en sachant que chaque vie vaut la peine d'être vécue.



La bientraitance

C'est l'art du soin qui permet à chacun de vivre dans sa condition de vulnérabilité et d'être valorisé dans sa singularité. C'est une manière d'être, d'agir et d'être soucieux de l'autre.

Pour l'APED, c'est également, un processus et non un état : elle est le résultat d'une écoute attentive et d'une réflexion éthique. Ce qui suggère que les professionnels et les familles s'adaptent aux personnes vulnérables et non l'inverse.



La sollicitude

C'est un soin attentif et affectueux que nous apportons à quelqu'un en vue de son épanouissement, de son bonheur ; c'est avoir de l'empathie. C'est aussi trouver la « juste proximité » dans nos relations avec les autres.

Pour l'APED, c'est aussi un ensemble de sentiments et de responsabilités qui s'accompagnent d'actions bienveillantes visant à protéger les personnes en situation de vulnérabilité.



L'esprit de famille

C'est la volonté et la capacité de faire vivre la différence de chacun en harmonie avec les valeurs familiales.

Pour l'APED, c'est un lien qui relie les professionnels et les familles et qui s'appuie sur la connaissance profonde des personnes que nous accompagnons. C'est également, la proximité affective, le dévouement qui unit les personnes.



L'inclusion

C'est l'acte de s'engager à placer à l'intérieur de toutes les frontières sociales tous ceux qui font partie d'une société.

Pour l'APED l'inclusion c'est redéfinir et donner du sens à la vie sociale, c'est un chemin à parcourir. C'est, en effet, proposer à la société une évolution et un changement de conception. Nous croyons que dans une société inclusive, chacun a sa place, ce n'est donc plus à la personne en situation de handicap de s'adapter pour tenter d'atteindre la norme. C'est l'Espoir d'élargir le concept de norme pour qu'il puisse servir à tous.

Connaître

NOTRE HISTOIRE POUR PENSER L'AVENIR



1964

► Création de l'association



1965

► Création de l'IME l'Espoir



1992

► Création d'un SAVS



2005

► Direction Générale
► Centre d'Habitat : il regroupe les services du foyer d'hébergement (1982), du SAVS (1992)



2007

► Service d'hébergement du SAJH Maurice Guiot



2001

► Service d'Accueil de Jour le SAJ Maurice Guiot



1982

► Création d'un CAT (aujourd'hui ESAT) avec un foyer d'hébergement





+ de 700
personnes
accompagnées



près de 350
professionnels



9
établissements



2015

- ▶ **RAPHAVIE** (Résidence d'Accueil pour Personnes en situation de Handicap Âgées ou Vieillissantes)
- ▶ **SAJH l'Horizon**
- ▶ **IME du Bois d'en Haut**



2019

- ▶ **Service Hors Des Murs de l'IME du Bois d'en Haut**
- ▶ **Dispositif Habitat Inclusif** du Centre d'Habitat



2024

- ▶ **L'EMA-IAJ** (Équipe Mobile d'Appui Itinérante d'Accueil de Jour) au sein de la RAPHAVIE
- ▶ **Service d'accueil de Jour** au Centre d'Habitat
- ▶ **CPTS** (Communauté Professionnelle Territoriale Santé) du Vexin et l'IME du Bois d'en Haut



2010

- ▶ **Foyer Logement Les Clématites** du Centre d'Habitat
- ▶ **Ouverture du service intermédiaire d'Accès et de Maintien de l'Aide par le Travail (SIAMAT)**. C'est une passerelle entre nos jeunes adultes des IMEs et le monde du travail et aussi un lieu ressource pour les travailleurs fatigables de l'ESAT.



2018

- ▶ **Rattachement du CMPP** (Centre Médico-Pscho-Pédagogique)



2023

- ▶ **L'EMA SBS** (Équipe Mobile d'Appui Soins et Besoins Spécifiques)
- ▶ **L'EMAS** (Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation) au sein de l'IME BDH.
- ▶ **L'EMA-PADH** (Équipe Mobile d'Appui aux Personnes Âgées Dépendantes en situation de Handicap) au sein de la RAPHAVIE
- ▶ **Le PASS HDM** (Passerelle d'Accompagnement Hors Des Murs pour des jeunes adultes) au sein de l'IME du Bois d'en Haut

La naissance

D'UNE AVENTURE ASSOCIATIVE

Je m'appelle D.
j'ai 60 ans
et je voulais vous raconter mon histoire...

Je suis née dans un monde en quête de changement, où chacun cherchait sa place. Dès le départ, mes parents me trouvaient un peu différente de mes frères et sœurs. Mon développement ne suivait pas le même chemin que les leurs. Il y avait en moi quelque chose d'unique, d'inattendu. Je ne « rentrais pas dans les cases » préétablies pour les enfants... Mes parents ont donc décidé qu'il fallait agir pour que je m'épanouisse, pour que je puisse trouver ma voie dans ce monde.

À la recherche de mon chemin...

C'est dans cet esprit que mes parents ont décidé de rencontrer d'autres familles ayant des enfants « pas comme les autres ». Cette rencontre a été le point de départ d'une aventure extraordinaire. Ensemble, ils ont fondé une association appelée : APED l'Espoir, afin d'offrir un espace où des enfants comme nous puissent s'exprimer, être respectés et apprendre à être ce qu'ils sont.

Pour répondre à nos besoins, mon histoire a commencé par la création d'un IME en 1965, IME l'Espoir qu'ils l'ont appelé, tout un programme.

Puis, j'ai grandi, tout comme mes camarades, **un CAT (Centre Aide par le Travail) a ouvert ses portes 17 ans après** et nous avons ainsi pu poursuivre notre route dans le monde des adultes au travail, un travail adapté bien sûr,

mais un travail tout de même ! De même certains d'entre nous souhaitaient vivre comme nos frères et sœurs, hors de la maison familiale, alors un Foyer d'Hébergement nous a accueillis, juste au-dessus de notre lieu de travail.

J'ai 27 ans, un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale est fondé et permet à certains d'entre nous, plus autonomes, de pouvoir vivre dans notre propre logement, nous pouvons ainsi être libres.

Et comme un des principes fondateurs de l'APED l'Espoir est de créer les structures adaptées à nos besoins, plein d'autres établissements ont vu le jour pour aboutir à la création de la RAPHAVIE au jour de mes 50 ans. Et dire que ce n'est pas fini... Je sais que l'association sera toujours active pour imaginer, proposer et porter de nouveaux projets.

La coopération avec les professionnels

Après avoir établi ces structures adaptées à nos besoins et à notre évolution, nos parents ont relevé un nouveau défi : concentrer leurs efforts pour garantir un accompagnement de qualité, en collaboration avec des professionnels bienveillants. Ils ont souhaité que nous puissions vivre nos différences dans le respect des valeurs associatives.



De la rencontre de parents à l'APED d'aujourd'hui

L'évolution de cette association a permis à nos parents de partager leurs réalités et expériences avec d'autres familles, passant ainsi le flambeau. Ce flambeau est aujourd'hui porté par d'autres parents et, en septembre 2024, nous allons célébrer les 60 ans de l'APED l'Espoir. Toujours située dans le Val-d'Oise, notre association accompagne désormais plus de 700 enfants et adultes, ainsi que leurs familles, avec le soutien de près 350 professionnels.

L'avenir...

L'APED souhaite continuer à innover et à concrétiser ses projets en préservant son essence et sa raison d'être. Notre objectif est de continuer à accompagner les enfants et les adultes, de les aider à tracer leur propre chemin, à révéler leur potentiel, tout en assurant une relation affective et familiale essentielle à notre bien-être tout au long de la vie. Rien n'est jamais acquis d'avance, mais c'est grâce aux

actions proposées et à la volonté de les réaliser que nous pouvons changer le regard porté sur nos différences.

Notre plus grand ESPOIR est de vivre dans un monde où chacun trouve sa place et s'épanouit pleinement.

Voilà mon histoire, et mon Espoir pour les enfants et adultes de l'APED. Nous rêvons que cette histoire puisse exister, dans un monde où nos différences sont perçues comme une richesse, une nouvelle manière de vivre ensemble, et non comme une histoire qui ne concerne que les familles touchées.



Assurer

UN CADRE ASSOCIATIF COHÉRENT AU QUOTIDIEN, FONDÉ SUR UNE GOUVERNANCE PARENTALE



Nous sommes une association de PARENTS, notre action est guidée par un principe fondateur qui est à l'origine de toutes nos réflexions, nos actions :



Les Administrateurs

Une association manifestement atypique, dans son organisation, ses orientations, dans l'expression forte de sa sensibilité parentale, reconnue pour la sincérité de son action et l'engagement de tous.

Dans le cadre de notre rôle d'Administrateur, nous nous engageons à :

- ▶ **S'assurer que les méthodes d'éducation ou d'accompagnement** mises en œuvre dans les établissements sont vraiment adaptées aux besoins de nos enfants.
- ▶ **Développer le support et la communication** aux familles et favoriser leur rencontre et le partage des expériences.
- ▶ **S'assurer que les moyens** mis à notre disposition sont utilisés à bon escient.
- ▶ **Prévoir les évolutions à venir** afin de s'adapter en permanence.

« Les enfants, les adultes que nous accompagnons sont au cœur de notre association, au cœur de nos actions. »



L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'APED se prononce sur la gestion du Conseil d'Administration et la situation morale et financière de l'Association.



Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration définit et valide les orientations essentielles à la vie de l'Association et son développement. Les statuts prévoient 21 sièges.



La Présidence et la Vice-présidence

La particularité de notre association tient au fait que le Président est en lien direct avec les Directions des établissements.

LE DÉTAIL EN PLUS

Ce Projet Associatif consacre la création de la fonction de Vice-Président.

Les objectifs poursuivis visent à :

- ▶ pérenniser la gouvernance actuelle,
- ▶ renforcer notre organisation,
- ▶ asseoir son fonctionnement quotidien sur plusieurs administrateurs.

Les deux Vice-présidents se partagent les délégations en fonction des choix et besoins présents.

Les Administrateurs délégués

L'administrateur délégué est membre du conseil d'administration. Il est l'interlocuteur privilégié entre la direction d'un établissement et le CA.

Il est à leur écoute et fait remonter au niveau de l'association, le cas échéant, les sujets et difficultés évoqués.

BON À SAVOIR

Un Administrateur délégué est nommé par Établissement.

Les Commissions

L'APED est organisée autour de commissions thématiques permettant à chaque administrateur de s'impliquer et contribuer à la vie associative en fonction de ses envies, compétences et expériences.

Elles favorisent le bon fonctionnement associatif.

COMMISSION STRATÉGIE & DÉVELOPPEMENT

- ▶ Être un lieu de réflexion sur les stratégies, sur le développement de notre association.

COMMISSION OPÉRATIONNELLE

- ▶ Examiner et débattre des enjeux existants au sein des établissements.
- ▶ Promouvoir la qualité de l'accompagnement.

COMMISSION FINANCE

- ▶ S'assurer que les moyens mis en place sont appropriés et conformes aux lois et aux normes.
- ▶ S'assurer du respect de l'emploi des budgets au service des objectifs de l'association et des attentes en matière d'accompagnement.

COMMISSION PATRIMOINE

- ▶ S'assurer de la meilleure façon dont est géré le patrimoine immobilier.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET RELATION FAMILLES

- ▶ Faire vivre l'APED auprès des familles et professionnels.
- ▶ Aider et accompagner les familles sur la route du handicap en partageant les expériences.

COMMISSION COMMUNICATION

- ▶ Communiquer sur les actions, les projets et valeurs portés par l'APED.





Les démarches transversales

Cohésion et cohérence étant au cœur de notre volonté d'action, l'Association promeut les actions et projets traversant les établissements, services, strates et organes de fonctionnement de l'APED.

Elles sont essentielles pour favoriser le travail en commun, le partage d'actions communes et d'une vision partagée. Elles permettent de proposer des actions innovantes pour le bien des personnes accompagnées et des familles.

LE GROUPE DE RÉFLEXION ÉTHIQUE (GRÉ)

La réflexion éthique est au cœur de notre Projet.

Permettre d'éclairer les enjeux éthiques et d'offrir aux professionnels, familles ou personnes accompagnées des clés pour renforcer leur compétence dans la réflexion comme dans la décision d'une situation qui pose une question ou un dilemme éthique.

La réflexion du GRÉ est basée sur une philosophie pratique qui nous aide à développer et à relier les théories et les actions sur le terrain. Cela nous aide à leur donner du sens, mais également à alimenter les réflexions associatives.

BON À SAVOIR

Le GRÉ compte la participation des trois acteurs de l'APED :

- ▶ professionnels,
- ▶ familles,
- ▶ personnes accompagnées.

CARTE BLANCHE

L'innovation et l'originalité des Projets comme approche permettant de nourrir continuellement les réponses apportées.

Donner des moyens financiers complémentaires à nos projets ayant pour ambition d'améliorer encore la qualité d'accompagnement de nos enfants et adultes ou d'accroître notre capacité d'accueil.

LA POLITIQUE DE FORMATION

Concourir au partage théorique, expérientiel et des pratiques dans le cadre de temps mutualisés entre les établissements.

OUTILS & MÉTHODES D'ACCOMPAGNEMENT

Permettre la cohérence des approches, outils et moyens, notamment pour favoriser la qualité et la fluidité du parcours de vie de chacune des personnes accueillies..

LA DÉMARCHE QUALITÉ

Fondamentale au sein de l'Association, cette démarche est pensée de manière globale et transversale, tout en laissant aux établissements les moyens pour adapter et agir spécifiquement au regard des besoins de leurs publics.

Elle contribue à la collaboration et harmonie des pratiques entre ESMS de l'APED, tout en favorisant l'amélioration des conditions de l'accompagnement pour les professionnels au bénéfice des personnes accompagnées et des familles.





Les professionnels en charge de la transversalité d'action et en soutien des établissements

L'APED porte une forte ambition pour que la DG, la DGA et le Siège soient en interface constante avec les Directions et professionnels des établissements, afin de favoriser la cohésion et la cohérence d'action.

LA DIRECTION GÉNÉRALE (DG)

En charge du développement et du suivi administratif et réglementaire.

LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE (DGA)

En charge de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie associative et du soutien au cœur de métier et au bon fonctionnement des établissements.



Le siège

Le Siège soutient au quotidien l'action des établissements en apportant une aide technique et opérationnelle sur des sujets tels que les ressources humaines, la gestion budgétaire, la comptabilité, l'informatique, la qualité, services d'information, sécurité, gestion des risques et la réflexion éthique.



Visualiser

NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SUR LEUR TERRITOIRE
ET DANS LA COMPLÉMENTARITÉ DE LEURS MISSIONS



**Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique
(C.M.P.P.) de Person, Beaumont-sur-Oise,
l'Isle-Adam**

Accueille en consultation des enfants, des adolescents
et des jeunes adultes de 0 à 20 ans.

 16, rue Édouard Bourchy
95260 Beaumont-sur-Oise



L'Institut Médico-éducatif « l'Espoir » (IME)

Accueille 80 enfants, adolescents et jeunes adultes de
4 à 20 ans :

- ▶ 55 présentant des troubles des fonctions cognitives,
- ▶ 25 présentant des troubles du spectre autistique.

 90, avenue du Général de Gaulle
95290 l'Isle-Adam



**L'Institut Médico-éducatif « Du Bois
d'en Haut » (IME)**

Accueille 90 enfants et adolescents âgés de 0 à 20 ans
dont :

- ▶ 35 présentant des troubles des fonctions cognitives,
- ▶ 25 présentant des troubles du spectre autistique,
- ▶ 30 présentant des troubles du spectre autistique
dans un dispositif « Hors Des Murs ».

 7, rue du Parc
95360 Ennery



**L'établissement et service d'aide
par le travail « l'Avenir » (ESAT)
et le SIAMAT**

ESAT autorisé pour 165 travailleurs en situation
de handicap. Service Intermédiaire d'Accès et de
Maintien de l'Aide par le Travail pour les adultes
(SIAMAT) autorisé pour 30 places en file active.

 1, impasse du Petit Moulin
95340 Persan



Siège en support des établissements

 1, impasse du Petit Moulin
95340 Persan



Le Centre d'Habitat

Accueille 87 adultes au Centre d'Habitat dont :

- ▶ 42 adultes au Foyer d'hébergement et 2 accueils temporaires.
- ▶ SAVS : 21 adultes au Foyer logement « Les Clématites » dont 1 accueil temporaire et 24 adultes en diffus (location en ville).
- ▶ Peut accueillir 8 adultes dans le dispositif d'Habitat Inclusif et de la Vie Partagée.

 34, chemin des 3 Sources
95290 l'Isle-Adam



Le SAJH « Maurice GUIOT »

Accueille 44 adultes avec une déficience intellectuelle, avec ou sans trouble associé, dont trente avec hébergement, quatorze en accueil de jour en file active et deux accueils temporaires.

 11, rue Edmond Bourgois
95340 Persan



Le Service d'Accueil de jour et d'Hébergement (SAJH) « L'Horizon »

Accueille 46 adultes avec une déficience intellectuelle, avec ou sans trouble associé, dont trente-sept avec hébergement, sept en accueil de jour en file active et deux accueils temporaires.

 4, rue du Lieutenant Guilbert
95620 Parmain



La Résidence d'Accueil pour Personnes en situation de Handicap Âgées ou Vieillissantes (RAPHAVIE) « Les Aubins »

Accueille des adultes en situation de handicap dont :

- ▶ 19 en hébergement
- ▶ 8 en accueil de jour
- ▶ 15 en équipe mobile EMA-PADH
- ▶ 7 en équipe mobile EMA-IAJ

 2, allée Joseph-Marie Jacquard
95820 Bruyères-sur-Oise



EMA- SBS

Équipe Mobile d'Appui à la Santé et aux Besoins Spécifiques à destination des établissements et services non médicalisés du Val d'Oise.



Ambitionner

LES ÉVOLUTIONS DE DEMAIN AU SERVICE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET DE LEURS FAMILLES

LES 5 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES D'AVENIR

1

UNE ASSOCIATION QUI PORTE HAUT ET FORT LA PLACE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET DE LEURS FAMILLES

- ▶ Valoriser la place et la parole des personnes accompagnées et des familles au sein des établissements.
- ▶ Valoriser la place et la parole des personnes accompagnées et des familles dans la vie associative.
- ▶ Valoriser la place et la parole des personnes accompagnées et des familles dans la société.

3

UNE ASSOCIATION AJUSTANT CONTINUUELLEMENT LA COHÉRENCE DE SES RÉPONSES AU SERVICE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

- ▶ Renforcer les articulations et fonctionnements entre les établissements.
- ▶ Renforcer la place de la DG, la DGA et le siège en matière de soutien dans la mise en place des orientations associatives au sein des établissements.

5

UNE ASSOCIATION QUI SE DONNE LES MOYENS DE SES ACTIONS

- ▶ Diversifier nos ressources permettant la réalisation des projets de développement.
- ▶ Renforcer notre savoir-faire en matière d'ingénierie de projets.
- ▶ Assurer la pérennité de la gouvernance associative.
- ▶ Inscrire l'association dans une démarche écoresponsable.

2

UNE ASSOCIATION S'INSCRIVANT DANS LES ORIENTATIONS DES POLITIQUES PUBLIQUES ET S'ADAPTANT AUX BESOINS DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE OU « SANS SOLUTION »

- ▶ Être force de proposition sur les territoires, notamment en déployant des réponses inclusives et innovantes, adaptées à la diversité des besoins des personnes en situation de handicap.
- ▶ Renforcer continuellement la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies.
- ▶ Favoriser les parcours de vie sans rupture, notamment par une prise en compte plus spécifique du vieillissement des personnes en situation de handicap.
- ▶ Favoriser la fluidité de parcours au sein de l'association et en articulation avec les ressources du territoire.

4

UNE ASSOCIATION SOUCIEUSE DU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL DE SES SALARIÉS

- ▶ Renforcer l'attractivité de l'association vis-à-vis des professionnels.
- ▶ Reconnaître et renforcer les compétences des salariés.

